

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2024-04-032

**Budget principal ville – adoption du budget primitif 2024**

Rapporteur : *Jeanine FAVRE SECOND*

<u>Date de Convocation</u> :	26 mars 2024	<b><u>Séance du 02 avril 2024</u></b>  A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
<u>Date d'affichage</u> :	05 avril 2024	
▪ Nombre de conseillers en exercice :	29	
▪ Nombre de présents :	25	
▪ Nombre de votants :	29	

### **Étaient présents :**

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Jade MORENAS, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Marie GAGET-MARTIN, Annick DUBOIS, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

### **Étaient absents excusés et représentés :**

Estelle ROLLE pouvoir à Grégoire SOUQUE, Fabrice BAUDOIN pouvoir à Sandrine IGNERSKI, Christèle PELISSIER pouvoir à Jean-Marc FOUIN, Martine THEVENIN pouvoir à Annick DUBOIS,

### **Étaient absents :**

**Secrétaire de séance** : Nicolas CHASTEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal ;

Vu la délibération 2023-11-080 du 28 novembre 2023 et ses annexes portant sur l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 et du règlement budgétaire et financier ;

Vu la délibération n° 2024-02-002 du 27 février 2024 portant sur le vote de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2024,

Vu le projet de Budget Primitif 2024 ;

Considérant que le Budget Primitif 2024 qui est soumis à l'approbation du conseil municipal s'équilibre comme suit :

BUDGET	DEPENSES	REC
Investissement	8 428 328,04	8 428 328,04
Fonctionnement	11 697 417,87	11 697 417,87
<b>TOTAL</b>	<b>20 125 745,91</b>	<b>20 125 745,91</b>

Où l'exposé du rapporteur, le conseil municipal délibère, et

- **ADOpte** le Budget Primitif 2024 de la commune de Morières-lès-Avignon joint à la présente délibération

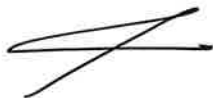
VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

**POUR : 23**

**CONTRE : 6** (Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC)

Le 03/04/2024  
Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL



Le 03/04/2024  
Le Maire,

Grégoire SOUQUE

